

Assemblée Générale  
ordinaire et extraordinaire  
France Raceboard Association

- **A titre Extraordinaire**
  - **Modification des statuts pour**
    - Autoriser le vote électronique de la modification des statuts
    - Modification pour répondre aux exigences de l'administration fiscale
- **A titre ordinaire**
  - Approbation\* du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 (<http://franceraceboard.org/la-fra/statuts>)
  - **Rapport moral du Président 2019, projets 2020**
  - Rapport financier 2019 et vote\*
  - Présentation du budget 2020 et vote \*
  - Renouvellement du Comité Directeur

\* : vote par membres adhérents

Etait

- « Le vote par correspondance est interdit. »

Devient

- « Le vote peut se faire par correspondance ou par voie électronique. »

## Etait

- « En cas de dissolution l'actif social sera versé à une de la liquidation des biens. La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la sous préfecture. »

## Devient

- « En cas de dissolution prononcée selon les modalités prévues à l'Article 16, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés, et l'actif net, s'il y a lieu, est dévolu à un organisme ayant un but non lucratif conformément aux décisions de l'Assemblée Générale qui statue sur la dissolution. **L'actif net ne peut être dévolu à un membre de l'association, même partiellement, sauf reprise d'un apport.** »

## Retour 2019

- Adhésions 2019,
- évolution prix adhésions pour 2020 suite changement de statut (vote).
- Championnats de France et pratique : évolution (sondage date CdF)

## Projets 2019 et 2020

- Projets stratégiques
  - Rail de pied de mat ... **carotte**
  - Dérive universelle
- Stage de pratique Raceboard,
- Stage performance pré-mondial 2020.
- Coupe nationale Raceboard par équipes
- Opération jeunes au mondial 2019
- International Raceboard Class : évolutions et calendrier international
- Membres à l'honneur
- ... et questions diverses.

45+12 inscrits en **2015**, 55+15 en **2016**, ..... 45 en **2017**  
29 en 2018, 38 en 2019,

**Jeunes: 17 en 2016 , 17 en 2017..... 5 en 2018 et 2019**

- **Deux points importants pour FRA en grade 3.... et 4 :**

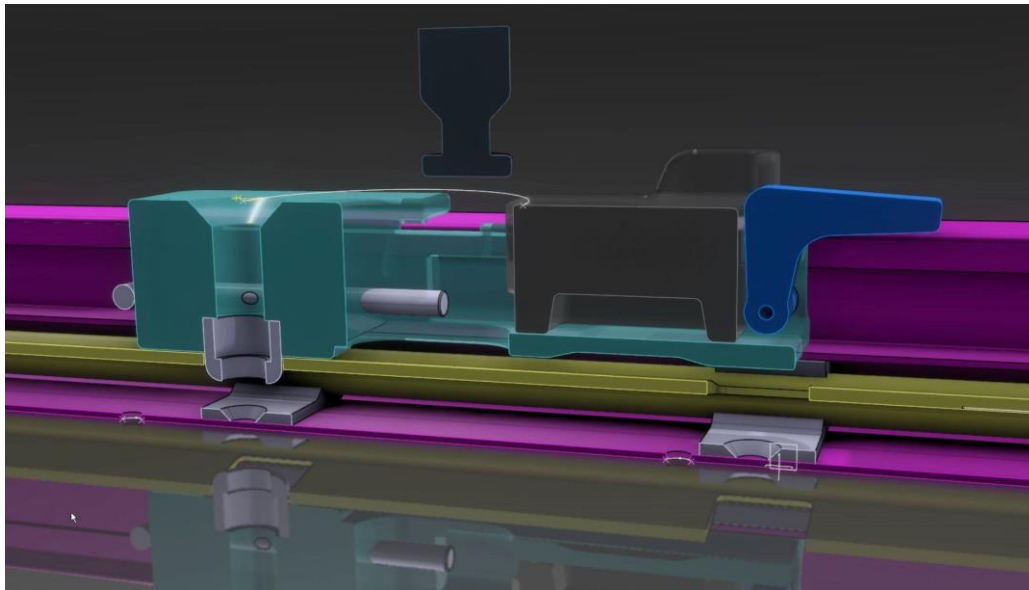
- ⇒ **Offre parcours élargie** pour varier et s'adapter aux conditions météo (retour du large pur: parcours trapèze, triangle, et raid) : variété des formats de course.

- ⇒ **Récompenser les jeunes en -20 ans jauge raceboard internationale : RCB < 3,80m** → **France 2018: podiums extraits Jeunes et Junior H 8.5 et F 7.8**

- ⇒ **2019 podium jeune adaptatif . Avis pour championnat 2020 au printemps**

- **Projet Rail de pied de mat**

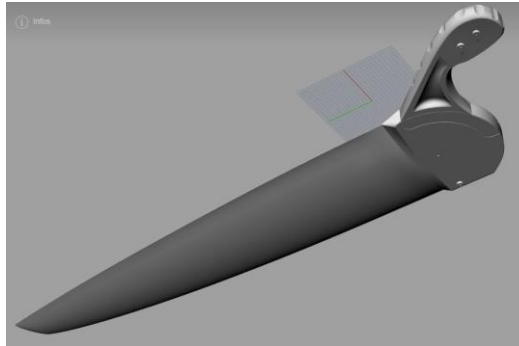
- Fiabilité
- Fonctionnalité
- simplicité
- qualité
- à couper
- sans carotte



**Différentes phases:**

- Dessin (CAO) ✓
- **Etudes et conception de moules / filières**
- Production
- Vente

- Projet de dérive moderne et universelle
- 2 phases :
- Prototypage et validation course ✓
  - Possibilité de passer en production grande série



Premiers protos avec tête de dérive amovible sortis pour le mondial en juillet 2019,  
Reste à finaliser les têtes des différents modèles de série et à modifier légèrement le moule : objectif de finalisation pour décembre 2019



Stage de pratique ... revenant souvent.

- ☑ Un site d'accueil
  - ✓ Une date (estivale, sans collusion)
- ☑ Des moyens
  - ✓ Un coach
  - ☑ Sécurité

Fait du 6 au 10 aout 2019, au CVBCM, 11 inscrits

Accueil parfait, site remarquable, sécurité, programme type suivi, coaching au top.

**⇒ Projet de reconduction en 2020**

Projet d'un entraînement spécifique entre le 1<sup>er</sup> aout et mi aout 2020 d'avant mondial.

**6 places** : coaching individualisé

Sélection pour performance et homogénéité du groupe.

- **Coupe nationale Raceboard (et RCO) par équipes**
  - 24 25 Juin 2018
  - SWICA ANGERS
  - GRADE 4
  - 19 Equipages
  - Parcours variés (marques et durées)
  - Convivialité avant tout
  - Repas du soir
- ⇒ Projet de reconduction en 2020 avec le SWICA, demande de label FFV FESTIWIND**

Rappel du contexte :

Proposition de deux locations de phantom 377 pour le 1<sup>er</sup> mondial junior (U23) 2019.

- Appel à candidature par les réseaux sociaux pour un JH et une JF.
- 1 seule candidature : Léa Vanbelesaere
- 17 jeunes (5<sup>ème</sup> Théo Vanbelesaere, 9<sup>ème</sup> Titouan Halluitte, **10<sup>ème</sup> Léa Vanbelesaere**, 12<sup>ème</sup> Mathilde Valentin, 14<sup>ème</sup> Tom Marchal)



- AGM - Blanes (Espagne) - 27 juin 2018

## Point votés :

- Refonte des catégories d'âge pour création d'une tranche « junior 8.5 » (19-23ans) en plus de « jeunes 8,5 » (-19 ans).
- Surfaces maximum des voiles au 1/1000<sup>ème</sup>
- Parcours marathon (1H mini pour le 1<sup>er</sup> et comptant double)
- R300 ... en refonte



## **Championnats d'Europe 2020**

**1- 6 Juin** All divisions inc Junior & Masters SKZ, Sopot, Poland

## **Championnat du monde Master 2020**

**11-16 Octobre** Hondarribia, Gipuzkoa, Basque Region, Spain

## **Championnats du monde 2020**

**24 -31 Aout** Balatonfured, Lake Balaton, Hungary

**Autres épreuves :** Championnat d'Espagne CV Blanes 27 avril au 1 Mai 2019

North Sea Cup



**Viviane VENTRIN**  
AS Gerardmer  
Vice-championne d'Europe 2017

**Viviane VENTRIN**  
AS Gerardmer  
Vice-championne du **monde 2018**

**Viviane VENTRIN**  
AS Gerardmer  
**3<sup>ème</sup> championnats du monde 2019**

**Coupe Nationale : Fabrice Toussaint et Guillaume Gaudard**

**Stage : Bruno Boucard, Morane Demont, Olivier Milcent,  
Brigitte Viaud, Nicolas Huguet.**

**Projet Carotte pdm : Guillaume Gaudard**



- **A titre Extraordinaire**
  - **Modification des statuts pour**
    - Autoriser le vote électronique de la modification des statuts
    - Modification pour répondre aux exigences de l'administration fiscale
- **A titre ordinaire**
  - Approbation\* du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 (<http://franceraceboard.org/la-fra/statuts>)
  - **Rapport moral du Président 2019, projets 2020**
  - Rapport financier 2019 et vote\*
  - Présentation du budget 2020 et vote \*
  - Renouvellement du Comité Directeur

\* : vote par membres adhérents

- Les recettes
  - Les cotisations des membres 645 €
  - Les opérations « spéciales »
    - Stage FRA 2019 2.625 €
    - Pied de mat 360 €
- Les dépenses
  - Le site Web 176,27 €
  - Support Championnat du Monde Jeune 350€
  - Les remboursements des frais de stage (Entraîneur, drone, CV Carcans) 2.183,09 €
  - Le paiement du fournisseur pied de mat 335,60 €

- Solde 28 déc. 2018 : + 2.221,82 €
  - Recettes : + 1.772 € + 2.636,68 €
  - Dépenses : - 3.807,14 € – 316,39 €
  - Solde + 285,13 €
- Solde au 27/10/2019 : 2.506,97 €
  - Provisions
    - Site Internet - 26,38 €
- Solde prévisionnel au 31/12/2019 : 2.480,59 €

- Solde janvier 2020 : + 2.480,59 €
  - Recettes : + 4.300,00 €
    - Cotisation membres
    - Stage
  - Dépenses : - 4.000,00 €
    - Stage
- Solde au 31/01/2020 : 2.780,28 €
- Projets FRA
  - Stage FRA 2020
  - Recherche de financement (mécénat, sponsoring) pour l'organisation d'épreuves internationales en France.

- Une fois l'association reconnue d'intérêt général, celle-ci a la possibilité de délivrer un rescrit fiscal.
- Cela veut dire pour les particuliers, une réduction d'impôts – et non une réduction de revenus – de 66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Pour les entreprises, une réduction d'impôts – et non une réduction de revenus – de 60% des sommes versées dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

- **A titre Extraordinaire**
  - **Modification des statuts pour**
    - Autoriser le vote électronique de la modification des statuts
    - Modification pour répondre aux exigences de l'administration fiscale
- **A titre ordinaire**
  - Approbation\* du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2019 (<http://franceraceboard.org/la-fra/statuts>)
  - **Rapport moral du Président 2019, projets 2020**
  - Rapport financier 2019 et vote\*
  - Présentation du budget 2020 et vote \*
  - Renouvellement du Comité Directeur

\* : vote par membres adhérents

## Article 8 - Vote et composition du Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de 15 membres maximum. Les membres du C.A sont élus au scrutin secret pour 3 ans. Le C.A. est renouvelable par tiers tous les ans. Un tirage au sort sera éventuellement effectué pour désigner les membres sortants.

Les candidats doivent jouir de leurs droits civils et politiques.

Les membres élus du C. A. déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt avec l'objet de l'association.

Les membres du C.A sont élus à la majorité relative et son rééligibles.

Est éligible au C.A tout membre de l'association âgé de 18 ans au jour de l'élection.

Est éligible au C.A., tout adhérent s'étant déclaré par courrier ou courriel au secrétaire en place ou par défaut, au président ou vice-président, au moins une semaine avant l'A.G., cachet de la poste ou date d'envoi courriel, faisant foi.

Tout adhérent candidat certifie avoir pris connaissance préalablement des présents statuts et règlement intérieur de FRA.

# Questions diverses / divers

Pas de question posées